



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le vendredi 14 décembre 2007 — N° 55

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 10 h 07.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations ministérielles**

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, fait une déclaration concernant l'avenir de TV5 Monde.

M. Benjamin (Berthier) commente la déclaration au nom de l'opposition officielle.

M. Simard (Richelieu) commente la déclaration au nom du deuxième groupe d'opposition.

#### **Présentation de projets de loi**

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 64 Loi modifiant la Loi sur l'Autorité des marchés financiers et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

**14 décembre 2007**

---

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 66 Loi sur le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale

La motion est adoptée.

---

M. Pelletier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 69 Loi modifiant la Loi électorale et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

---

M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 72 Loi sur la protection sanitaire des cultures

La motion est adoptée.

### **Dépôts de documents**

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 2 concernant le Protocole de Kyoto, inscrite au Feuilleton et préavis du 5 décembre 2007 par M. Turp (Mercier).

(Dépôt n° 754-20071214)

---

**14 décembre 2007**

---

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, dépose :

Le rapport annuel de l'Office (anciennement Agence) Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.  
(Dépôt n° 755-20071214)

---

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

L'analyse actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2006.  
(Dépôt n° 756-20071214)

---

Mme Blais, ministre responsable des Aînés, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil des aînés, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.  
(Dépôt n° 757-20071214)

---

M. Whissell, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission de l'équité salariale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.  
(Dépôt n° 758-20071214)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 13 décembre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public. Le rapport contient des amendements au projet de loi.  
(Dépôt n° 759-20071214)

---

**14 décembre 2007**

---

Mme Morissette (Charlesbourg), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 12 et 13 décembre 2007, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 39, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 760-20071214)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Lelièvre (Gaspé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 632 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien du niveau de vie des retraités.

(Dépôt n° 761-20071214)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 164 citoyens et citoyennes de Saint-Antoine-de-Tilly ou des environs, concernant la construction de bandes cyclables sur la route 132 à Saint-Antoine-de-Tilly.

(Dépôt n° 762-20071214)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 326 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la transformation du crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée.

(Dépôt n° 763-20071214)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Proulx, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Legault (Rousseau) dépose :

Un document concernant l'achat de titres et d'options par des dirigeants de la Bourse de Montréal.

(Dépôt n° 764-20071214)

À la demande de M. le président, M. Riedl (Iberville) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, retire certains propos non parlementaires.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

### Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 143.1 et 145 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'administration publique, afin de procéder à des auditions publiques et d'entendre, dans l'ordre suivant : le sous-ministre des Finances ; la Contrôleur des finances et de la comptabilité gouvernementale ; et le Secrétaire du Conseil du trésor.

**Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubourg (Viau), M. Légaré (Vanier) et M. Bérubé (Matane) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la performance du boxeur québécois Joachim Alcine qui, cinq mois après avoir été couronné, a su conserver son titre de champion du monde WBA des super mi-moyens et maintenir une fiche parfaite de trente combats et aucune défaite.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Normandeau, vice-première ministre et ministre des Affaires municipales et des Régions, M. Camirand (Prévost) et M. Gendron (Abitibi-Ouest) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de rendre permanent, dans le respect des modalités de l'entente existante, le transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence dans le but de supporter financièrement les villes et les municipalités du Québec dans leurs efforts visant le renouvellement et le développement de leurs infrastructures.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Lapointe (Groulx), Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, et M. Gendron (Abitibi-Ouest) proposent conjointement :

14 décembre 2007

---

QUE l'Assemblée nationale souligne le 50<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Rosemère qui se démarque par son cadre champêtre unique et pittoresque lui ayant valu de nombreuses mentions honorifiques au fil des ans, dont le premier prix provincial de « Ville fleurie » en 1993 et le prix d'excellence pour l'architecture du paysage en 1998 ;

QUE soit également reconnu son statut de ville pionnière en matière de protection de l'environnement en étant l'une des premières villes à contrôler l'utilisation des pesticides sur son territoire.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 41, Loi favorisant la transparence dans la vente de l'essence et du carburant diesel, et d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 39, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 40 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressées et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi concernant la Ville de Saint-Jérôme, et du projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Lévis.

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer les observations, conclusions et recommandations dans le cadre du mandat de l'Assemblée nationale relativement à l'application de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi favorisant la gestion rigoureuse des infrastructures publiques et des grands projets, ainsi que l'amendement transmis par Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor.

L'amendement est déclaré recevable.

L'amendement est adopté.

Le rapport amendé est adopté.

#### *Adoption*

M. Whissell, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail relativement aux absences et aux congés, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

**14 décembre 2007**

---

Au cours du débat, M. Whissell, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 58 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'un amendement qu'il indique.

La motion est adoptée.

M. Whissell, ministre du Travail, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

L'amendement de M. Whissell, ministre du Travail, au projet de loi n° 58 est étudié et adopté en commission plénière.

\_\_\_\_\_

Le projet de loi n° 58, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion proposant l'adoption du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail relativement aux absences et aux congés.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 58 est adopté.

#### *Adoption*

M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 11, Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 11 est adopté.

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 46, Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur les comptables agréés concernant la comptabilité publique.

Après débat, le rapport est adopté.

*Adoption du principe*

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la police, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 60 est adopté.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 60 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

*Adoption*

M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 45, Loi modifiant la Loi sur le Barreau et le Code des professions (*titre modifié*), soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 45 est adopté.

*Adoption du principe*

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière et la Loi sur le ministère des Finances, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

**14 décembre 2007**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 18 décembre 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 13 h 40, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 18 décembre 2007, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**